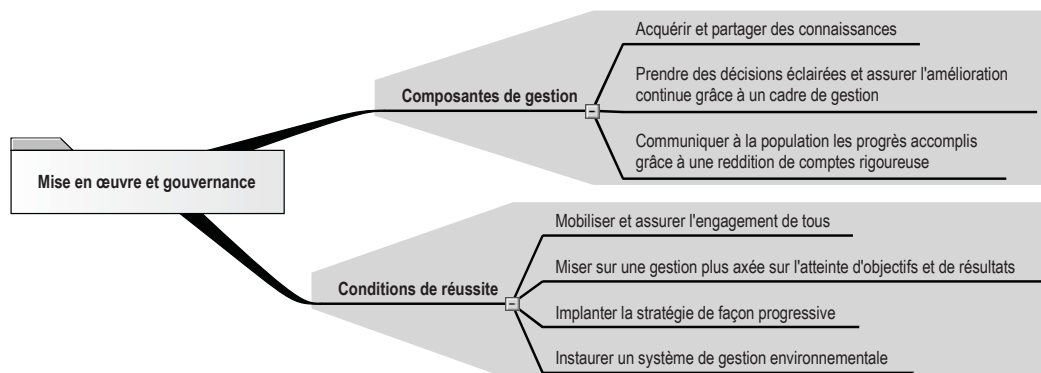
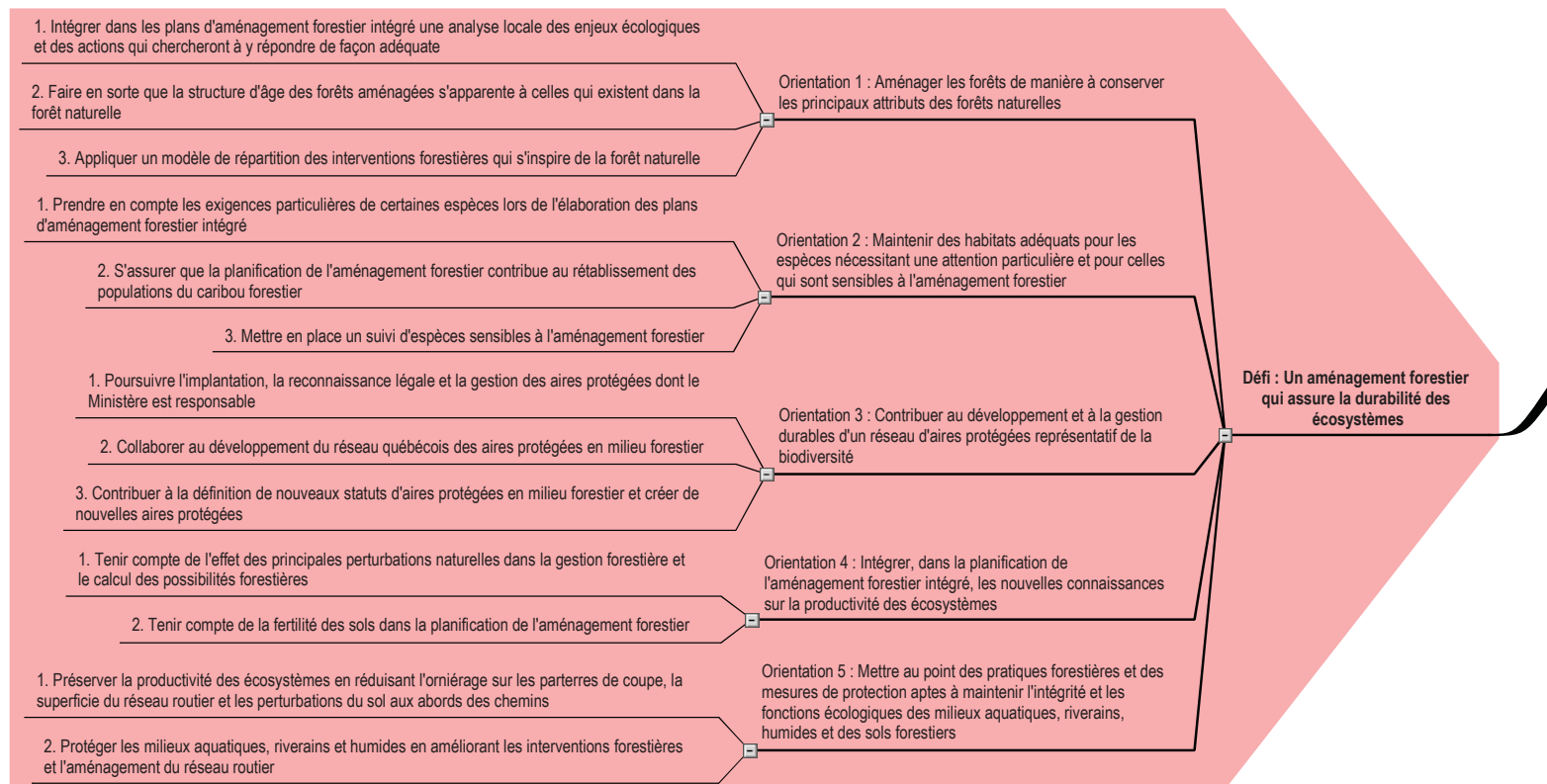
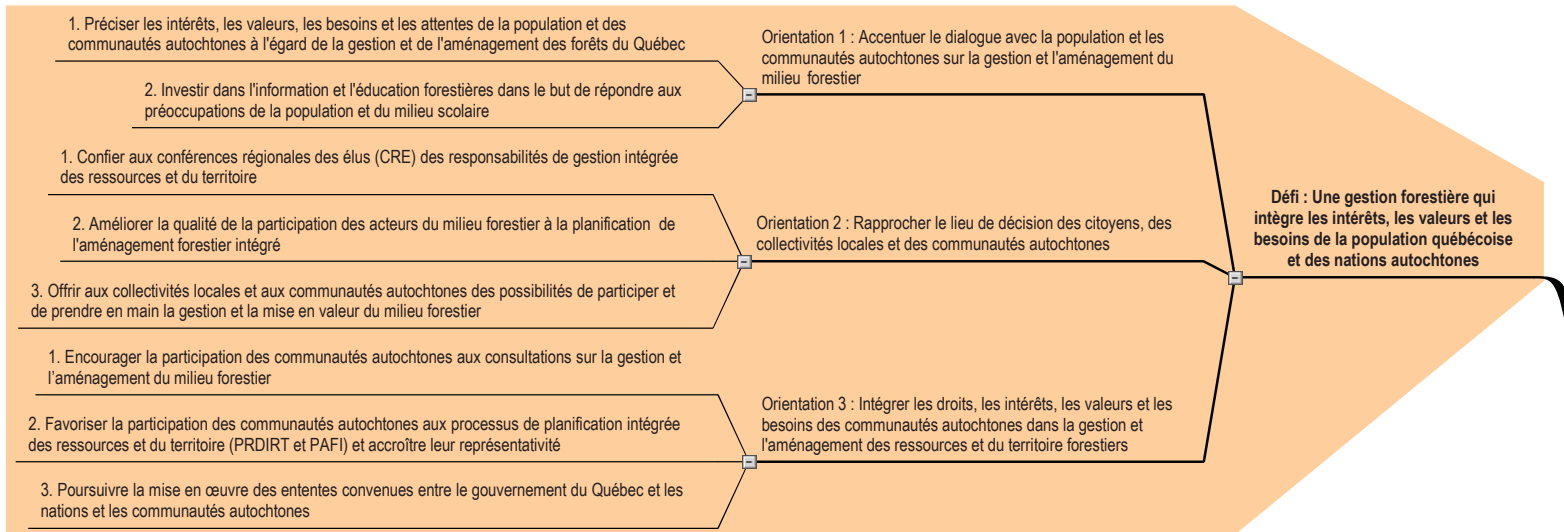


Stratégie d'aménagement durable des forêts : défis, orientations et objectifs



SADF

Défi : Un milieu forestier productif et créateur de richesses diversifiées

Orientation 1 : Orienter la production de matière ligneuse pour faire face à toute forme de changements du secteur forestier et accroître la valeur des produits qui en sont issus

1. Répartir les efforts sylvicoles à l'aide d'un gradient d'intensité de sylviculture
2. Effectuer des interventions sylvicoles bien adaptées à l'écologie des sites et aux objectifs poursuivis
3. Cibler les investissements sylvicoles en fonction de leur rentabilité économique
4. Accroître et consolider la production de matière ligneuse sur certaines portions du territoire forestier

Orientation 2 : Accroître et diversifier l'offre de produits et de services issus de la mise en valeur intégrée des ressources et des fonctions de la forêt

1. Intégrer, dans les plans d'aménagement forestier intégré, des activités favorisant le développement ainsi que la protection des ressources et des fonctions de la forêt, et les réaliser
2. Développer et protéger les produits récréotouristiques des territoires structurés
3. Assurer le maintien de la qualité visuelle des paysages en milieu forestier
4. Soutenir le développement de l'acériculture
5. Mettre en valeur les produits forestiers non ligneux du milieu forestier

Orientation 3 : Développer la production ligneuse et concourir à générer davantage de retombées en forêt privée

1. Consolider les investissements sylvicoles en forêt privée
2. Accroître la valeur des boisés privés
3. Assurer la relève de propriétaires forestiers actifs et le maintien de l'expertise

Orientation 4 : Vendre la matière ligneuse à sa juste valeur marchande et en accroître significativement l'accès

1. Établir la valeur réelle de la matière ligneuse en forêt publique selon les forces du marché
2. Élargir l'accès à la matière ligneuse en laissant jouer les forces du marché et en révisant le mécanisme d'attribution, tout en maintenant une forme de sécurité d'approvisionnement

Défi : Des industries des produits du bois et des activités forestières diversifiées, compétitives et innovantes

Orientation 1 : Optimiser l'utilisation du bois, matériau écologique par excellence

1. Augmenter l'utilisation du bois dans la construction résidentielle multifamiliale et non résidentielle au Québec
2. Soutenir le développement de la filière de la biomasse forestière
3. Mettre en place des projets de bioraffinage, notamment la production de nanocellulose cristalline
4. Dynamiser l'industrie de la première transformation du bois et accélérer le maillage avec les entreprises de deuxième et troisième transformation ainsi qu'avec d'autres secteurs économiques

Orientation 2 : Favoriser l'essor d'entreprises d'aménagement forestier rentables et performantes ainsi que le développement d'entreprises diversifiées de mise en valeur des ressources autres que la matière ligneuse

1. Favoriser le maintien et le développement d'un réseau performant d'entreprises d'aménagement forestier
2. Encourager le développement d'entreprises écotouristiques, récréotouristiques et celles oeuvrant dans la mise en valeur de produits forestiers non ligneux

Défi : Des forêts et un secteur forestier qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques, et qui s'y adaptent

Orientation 1 : Utiliser davantage la biomasse et les produits forestiers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au Québec

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par le chauffage institutionnel et commercial en remplaçant les combustibles fossiles par la biomasse forestière
2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre en augmentant l'utilisation du bois de construction et du bois d'apparence au Québec

Orientation 2 : Intégrer le carbone forestier et les effets des changements climatiques dans la gestion et l'aménagement des forêts

1. Optimiser simultanément le réservoir de carbone dans l'écosystème forestier et la production de produits forestiers
2. Déterminer et mettre en œuvre en forêt de même que dans le secteur forestier les mesures d'adaptation appropriées aux changements climatiques
3. Actualiser l'approche en matière de gestion des perturbations naturelles dans un cadre de gestion intégrée du risque

